Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" — 25, rue d'Angleterre, 25 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agnelles, 1, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par la Poste. Un an.	20 francs	Annonces.	la ligne	0,40
Six mois	10 francs	Réclames.	—	0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	—	1,50
Départem. non limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	—	4,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

universellement reconnu le meilleur

TEMPÉRATURE

Lille, le 27 juin.

Minimum, nuit, abrité ..... 12°5
Minimum, nuit, découvert ..... 12°0
Surface du sol, 9 h. du matin ..... 15°0
A 1 mètre de profondeur ..... 16°1
De l'air à l'ombre ..... 16°0
Maximum, jour, à l'ombre ..... 21°0
Maximum, jour, au soleil ..... 26°0

Etat hygrométrique (9 h. m.) 0°79.
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.

Barométrie. — Le 25 juin (8 heures matin) la pression était de 764 m/m, le 26 juin (8 heures du matin) la pression était de :

Vite, à l'œuvre!

C'est de titre d'un articulet sorti de la plume d'un blocard qui trouve chaque jour dans un journal non moins blocard logement pour des bonnes lignes de sa prose.

On nous pardonnera de le citer tout entier ; il est de longueur modérée et d'une mesure...

Bien plutôt :

Il faut remettre des choses en état, dans notre pays...

Jamais, on ne se serait imaginé qu'une telle énergie pouvait y régner et que nos éléments de basse démagogie y trouveraient un appui parmi les populations les plus saines.

La machine fonctionne encore, parce qu'elle est excellente, mais elle finirait par s'arrêter si on ne se hâtait pas de réparer celles de ses parties qui laissent à désirer.

Il est évident que les sentiments de hiérarchie, de discipline, d'ordre, de respect du devoir, subissent de sérieuses atteintes en certains esprits, et même chez des citoyens qui, par leurs fonctions, sont désignés pour servir de modèles à la démocratie.

On ne connaît pas d'exemple plus saisissant, à ce point de vue, que le cas de cet éminent magistrat de Montpellier, sommant l'Inspecteur général de l'enseignement de déplacer le proviseur du lycée de Montpellier, parce que son fils a été puni de deux heures de retenue par ce proviseur !

C'est déjà extraordinaire, mais il y a plus fort.

Ce magistrat en question ne se borne pas à exiger l'exécution du proviseur. Il joint des menaces à sa réclamation. Qu'on ose lui refuser ce qu'il demande, et, en sa qualité de président de la chambre des mises en accusation, chargé de statuer sur le sort de MM. Perroud et consorts, il apprendra au gouvernement de quel bois il se chauffe, —

N'est-ce pas inouï ?

Naturellement, le ministre n'a pas hésité à prendre contre le conseiller de Montpellier les mesures dictées par ce nouveau genre de chantage, sans doute pas de nature à nous couvrir de honte, mais tout au moins à démontrer qu'il n'est que temps d'opérer des réformes morales dans notre pays.

La première de toutes est de rétablir la notion de l'autorité. Il y a un redressement général et moral, qu'il importe de faire opérer.

Comment a-t-il pris naissance ? Cet accroc est difficile d'expliquer nettement. Ce qui est indéniable, c'est qu'il existe, surtout en haut la solidité de l'édifice et fonctionne les entraînées du facteur.

Cette constatation amène à la conclusion naturelle qu'il n'y a pas une minute à perdre pour porter remède à cet état social.

Eh bien ! ça nous change un peu.

Pas la plus petite pointe contre le cléricalisme, contre la réaction, ; même tout un hymne en l'honneur de grand principe d'autorité.

Hier, Clémenceau se plaignait de l'indiscipline dans l'armée, aujourd'hui c'est un admirateur de Clémenceau qui le fétiche de tenir ferme et haut son pouvoir de chef de gouvernement et d'agir vigoureusement contre les têtes rebelles, même coiffées de la toque rouge de conseiller à la cour d'appel.

« Il n'est que temps d'opérer des réformes morales », écrit notre blocard, et « de rétablir la notion de l'autorité ».

Il est un peu tard, vraiment, de s'en apercevoir maintenant ; mais enfin, puisque le mal est constaté, pourquoi ne pas indiquer en même temps le remède ?

Triste médecin que notre journaliste ! Il reste aussi embarrassé pour découvrir les causes !

Il faut l'inconscience d'un Étourneau pour se contenter de cette conclusion : « Il n'y a pas une minute à perdre... »

La France est en belles mains !

Sont-ils aveugles, nos pauvres blocards, et le pays tout entier pâtit de leur cécité !

Il n'y a pas à chercher midi à quatorze heures. Depuis qu'on a rayé Dieu de nos Codes, depuis qu'on a fait disparaître son image des écoles et des tribunaux, que peut-il rester du principe d'autorité ?

Tous les hommes sont égaux : qu'ils soient pris individuellement ou qu'ils forment une masse, ils restent toujours des hommes, et rien ne les élève au-dessus de moi.

Je suis trop grand, trop fier pour m'incliner devant qui que ce soit, si je ne reconnais en lui une émanation de l'autorité du seul être qui m'est supérieur : Dieu.

Voilà, en deux mots, la cause et le remède de ce « relâchement général et malsain qu'il importe de faire cesser. »

Nous crions donc aussi : « Vite, à l'œuvre » !

Mais s'y mettra-t-on ? Nos gouvernants consentiront-ils jamais à se grandir au point de se considérer comme les dépositaires responsables d'une partie de l'autorité divine, afin de « rétablir », sur les seules bases solides et vraies, « la notion de l'autorité » ?

Et que deviendront, au milieu du gâchis gouvernemental et social, l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, le budget ?

Que Pie X avait raison quand il disait, ces jours-ci, en parlant paternellement de notre pays : « Pauvre nation ! elle est bien à plaindre ! »

V. H.

Chronique Electorale

DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Dans le canton de Berlaimont, M. le docteur Bastagnie, blocard, sollicitera le renouvellement de son mandat de conseiller d'arrondissement.

M. Cantineau, conseiller général sortant, représentant le canton de Quesnoy-Est, se représentera également.

Dans le canton de Maubeuge, M. Pigé, conseiller d'arrondissement sortant, blocard, demandera de nouveau des suffrages des électeurs.

L'éloquence du candidat blocard

M. le Maire de Cœuilches s'est paraît des coulisses du bloc et marche au combat pour conquérir un siège de conseiller d'arrondissement.

Il s'appelle Bonnet, mais ce n'est pas un bonnet de coton, c'est un bonnet à poils ce bonnet-là.

Il veut marcher crânement.

Et voici comment il entame cette marche, ainsi qu'il l'a expliqué aux braves gens de Camphin-Carembault dimanche dernier :

« Marchons donc cœur contre cœur, la main dans la main, pour la défense et la grandeur de la République (de Clémenceau) !

Marcher « cœur contre cœur », la « main dans la main » : voilà qui n'est pas commode.

Comment diable s'y prend-il le bonnet à poils de Coutiches pour marcher ainsi avec ses électeurs ?

Et quelle position gênante pour la... défense et la grandeur de la République.

Il me semble que le candidat blocard d'Orchies a la tête fort loin du... Bonnet.

Amorçons !

Cette fois on ne le leur a pas fait dire.

C'est bien **motu proprio**, dans un accès de franchise toute spontanée, que le ministre Caillaux a mangé le morceau.

C'était à la séance de mardi. M. Clémenceau venait d'avouer que le Gouvernement n'avait plus assez la tête à lui pour aborder la discussion du projet de loi sur la suppression des Conseils de Guerre.

— Du reste, ajoutait-il, les débats seront longs, et prendront plusieurs semaines. Nous aurons à peine le temps d'entamer la discussion avant les vacances qui sont proches.

La majorité dit : **Amen** ! et renvoya aux calendes grecques la question des Conseils de Guerre.

Mais voilà que Pelletan propose que, pour tuer le temps avant les vacances, on aborde la question de l'impôt sur le Revenu.

On se récrie. Mais la discussion sera bien plus longue encore, objecte-t-on de toutes parts. Nous devrons la laisser en plan au moment du départ.

C'est alors que le ministre des Finances passa cet aveu renversant :

— Le parti républicain ne peut aller à la campagne électorale, sans avoir amorcé la discussion de la réforme fiscale.

On n'est pas plus naïf ou plus franc.

Il ne s'agit pas de faire bonne besogne, d'accomplir une de ces réformes tant de fois promises : il s'agit tout simplement d'amorcer une discussion, afin que les députés et candidats blocards, entrant en campagne pour les élections cantonales, puissent blatter encore une fois et dire au naïf électeur :

— L'impôt sur le revenu ? Soyez tranquille. On le discute à la Chambre. On ne s'occupe que de cela. Si les réactionnaires ne faisaient pas de l'obstruction, ce serait déjà voté. Mais la question est amorcée. Elle va aboutir.

Amorçons ! Tout est là.

Amorçons l'impôt sur le revenu comme nous avons amorcé les retraites ouvrières qui dorment à poings fermés dans l'in-pace du Sénat.

Ayons l'air de faire quelque chose pour le peuple. Faisons-lui croire que nous gagnons honnêtement nos 15.000 francs.

Le peuple mord toujours à ces amorces-là.

Hélas ! Oui, le peuple niaisement y mord du attendant qu'il en meure — comme les pauvres poissons que l'expérience n'assagit point et qui, depuis qu'il y a des pêcheurs à la ligne, mordent toujours à l'hameçon comme le premier jour.

DEM.

Le procès des Hospices de Lille

CONTRE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Dans la nuit de mardi à mercredi, l'Agence parisienne « Presse-Nouvelle » nous a téléphoné que la Cour de Cassation venait d'admettre le pourvoi des Hospices de Lille et de casser le jugement de la Cour de Douai, donnant gain de cause aux Facultés Catholiques.

L'Agence prétendait tenir ce renseignement du Palais de Justice même.

Heureusement l'information était inexacte, et la vérité est que la Cour Suprême vient de rejeter le pourvoi des Hospices.

Nos lecteurs connaissent les faits :

Les Hospices de Lille avaient, en 1902, assigné la Société Anonyme des Facultés Catholiques de Lille pour faire annuler le traité par lequel, en 1875, ils mettaient à la disposition de celle-ci, dans l'Hôpital Ste-Eugénie, deux cents lits pour le service de sa clinique.

Sur plaidoiries de M. Gustave Théry, le Tribunal de Lille, et ensuite la Cour de Douai, avaient repoussé la prétention des Hospices.

Cette administration s'était pourvue devant la Cour de Cassation contre l'arrêt de Douai ; par arrêt du 25 juin courant, la Cour de Cassation, contrairement aux conclusions de l'avocat-général, a rejeté le pourvoi des Hospices.

La Faculté de Médecine de l'Université Catholique continuera donc à jouir de deux cents lits à l'Hôpital Ste-Eugénie (actuellement de la Charité), pour le service de son enseignement clinique.

Nos lecteurs se réjouiront d'autant plus de cet heureux résultat que la fausse nouvelle de l'Agence parisienne les avait attristés et inquiétés.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A LILLE

Ont été admis définitivement :

MM. Martanet, Masquelier, Massin, Megret, Menet, Messing, Meurin, Meurisse Emile, Mouquet, Niveaux, Parmegeaux, Pennequin Léon, Pennequin Marcel, Pête, Petit, Pézé, Picavet, Pion, Poirré, Pollart, Priquet, Quennoy, Remy, Renard, Ryckewaerde, Schoonheere, Seynaeve, Simon, Sir, Speer, Théodor, Thoorin, Troca, Vaillant, Vandenabeele Georges, Vandenberghe, Vandem Bruis, Vandromme, Vangrafenhope, Vanhalle, Varin, Verbrugge, Vercoutre, Verin, Vienne, Wantel, Wetbled, Watteeloe, Clément, Willoquet, Harmegnies, Mayeur, Canion, Cuisinier.

LES CONCOURS DU COMICE AGRICOLE

Intérieur du Palais-Rameau

Le Palais Rameau et les allées de l'Esplanade ont été visitées hier toute la journée par de très nombreux amateurs.

Les membres du jury des volailles et animaux de basse-cour ont terminé leurs opérations.

Le concours laitier-beurrier, les traites des animaux, les manipulations du lait et du beurre ont été suivis avec le plus vif intérêt.

A trois heures après-midi, M. Boullenger, professeur de bactériologie à l'Institut Pasteur, a fait, devant une assistance considérable, une conférence applaudie sur les ferments du lait, bons et mauvais ferments, bons et mauvais microbes du lait, du fromage et du beurre.

Aujourd'hui, à la même heure, une conférence sera donnée par M. Montearrat, vétérinaire départemental, sur l'hygiène et la pathologie des animaux de la ferme.

CONCOURS DE MACHINES AGRICOLES

Les membres du jury ont décidé de décerner les récompenses suivantes, mais en faisant observer qu'aucun classement n'existera, sur les instruments n'ayant pu être examinés que superficiellement :

Diplômes d'honneur, hors concours. — MM. Numa Rousse et Lecière, à Lille ; MM. H. Walaert et Cie, à Lille, pour leurs importantes expositions.

Rappel du diplôme d'honneur, comme ayant obtenu des récompenses aux expositions antérieures du Comice. — MM. Boutaine-Hidier, à La Chapelle-d'Armentières ; Delabassée, à Tourcoing ; Deschin, à Lille ; Dupret-Delattre, Linselle ; Danbresse-Ledocte, à Arras ; Fasciaux, Marcq-en-Barœul ; Jonet et Cie, Fâtemes ; Joseville fils, Wez-Macquart ; Lefèvre Elie, Hantay ; Etablissements Frotte à Vendeuvre-sur-Barse ; Merlin et Cie, Vierzon ; Masure, Tourcoin ; Richard, Waltignies ; Roger frères, Carvin ; Roger-Rousseau, Templeuve ; Robillerd, Arras ; Société française du Matériel agricole, Vierzon ; Watteliez et fils, Emmerin ; Saclou et fils, Lambersart, qui exposent chacun une quantité importante d'instruments perfectionnés.

Diplômes d'honneur. — MM. Ch. Paul, Paris, pour l'ensemble de son exposition ; Etienne Planard, Colleret, pour la betteraie ; Pentier et Halt, Paris, pour son matériel de battage et ses machines agricoles.

Diplôme de médaille d'or. — M. Vennin, à Lille, pour son moteur à l'alcool.

Diplômes de médaille de vermeil. — MM. Bazin, Landas, pour son four de campagne ; Dedours Cajetan, à Engloe, pour son chariot de ferme ; Elis, à Lambres-les-Douai, pour ses bascules ; Veuve Hanote-Dartois, Lille, pour son tombereau et ses roues ; Hubert, Seclin, pour l'ensemble de son exposition ; Lambian, Raismes, pour son élévateur de purin, ses tonneaux et ses dessus de puits ; Lambelin Boubert, Tirumesnil, pour ses serres ; Lefebure, Raches, pour son four de campagne ; Lefèvre, Athis, pour l'ensemble de son exposition ; Thévenin, Séguin et Cie, Lille, pour ses pompes aspirantes et son pulvérisateur.

Diplômes de médaille d'argent. — MM. Lefèvre Georges, Amiens, pour ses enfouisseurs et charrues ; Deuchy, à Semeuse (Ardennes), pour son tonneau à purin ; Lemaire, Creil, pour son enfouisseur perfectionné.

Nouveautés. Demandes de médailles d'argent. — MM. Fasciaux, Marcq-en-Barœul, perfectionnement aux décharnoirs et brûlants ; Etablissements Proste, à Vendeuvre, perfectionnement aux betteuses ; Merlin et Cie, Vierzon, id. ; Richard Caby, Waltignies, adaptation aux semoirs à palettes de sacs guides ; id. un autre guide pour fixer la direction ; Robillard, Arras, perfectionnement aux distributeurs d'engrais ; Roger Rénesgu, Templeuve, perfectionnement à la main des charrues ; Hochart, Haubourdin, application de l'alcool avec essence de pétrole aux moteurs.

VOLAILLES

ET ANIMAUX DE BASSE-COUR

Le jury était composé de MM. Ad. de la Serre, Albert Danchin, Jacques Danchin, Etienne Bernard, Henry Cliquennois, Léon Dubar, J.-W. Richardson, Paul Vandame, Charles Merlin.

Prix de collection

Collection d'ensemble : méd. vermeil, M. Richard de Bœve. — Pigeons : méd. verm., M. Richard de Bœve. — Volailles du Nord : méd. verm., M. Ad. de la Serre. — Volailles françaises : méd. verm., M. F. d'Hespel. — Volailles étrangères : méd. verm., M. Ad. de la Serre. — Volailles races de combat : méd. verm., M. Ed. Blondel. — Pigeons de race de ferme : méd. verm., M. Bernard Blanquart. — Pigeons voyageurs : méd. verm., M. Richard de Bœve. — Pigeons de races de luxe : méd. verm., M. R. de Bœve. — Lapins : méd. arg., M. P. Vandame. — Oies, dindons, pintades, canards : méd. bronze arg., M. Ch. Merlin.

Prix d'honneur entre les premiers prix

Volailles du Nord : méd. verm. : M. de la Serre (Bourbourg). — Volailles françaises : méd. verm., M. Ch. Merlin (Bresse blancs). — Volailles étrangères : méd. verm., M. Ad. de la Serre (Wyandottes blancs). — Pigeons de ferme : méd. verm., M. Bernard Blanquart (Carreaux rouges). — Pigeons voyageurs : méd. verm., M. Jacques Danchin (Voyageurs bleus). — Pigeons grosses françaises : médaille vermeil : M. Richard de Bœve (Romain fauves). — Pigeons de luxe : méd. verm., M. Albert Darchin (Alyronth noirs). —

Lapin mâle : méd. verm., M. J. Lamy (argenté de Champagne). — Lapin femelle : m. verm., M. P. Vandame (Japonais). — Pintades, oies, canards : M. F. d'Hespel (canards de Bourbourg). — Combattants de concours : méd. verm. : M. Blondel (combatt. de Bruges).

Première classe

Méd. verm. gr. mod., félicit. : M. Félix d'Hespel, (poulailler et élevage). — Méd. d'arg., M. F. d'Hespel (farines d'alimentation). — Méd. arg., félicitat. du jury, M. de Bœve (livres et illustrations). — Méd. br. arg., M. Ch. Huet (poulaillers et accessoires).

Coqs et Poules

Bourbourg. Méd. arg. : M. de la Serre. — Bourbourg. Méd. br., MM. d'Hespel, de la Serre. — Bourbourg. Ment. honor., M. d'Hespel.

Estaires. Méd. arg., M. de la Serre. — Méd. br. arg., M. d'Hespel. — Méd. br., M. Le Vaillant de Jollain, P. Vandame. — Ment. hon. M. de la Serre.

Hergnies. Méd. br., M. J. Lamy. — Bresse. Méd. arg., M. Ch. Merlin ; méd. br. arg., M. H. Cousin. — Feyerolles. Méd. arg., M. F. d'Hespel ; méd. br., M. Ch. Huet ; ment. hon., M. H. Cousin. — Gaulois. Méd. arg., M. Mortier. — Belges. Méd. arg., M. d'Hespel (Campins) ; Hocedez (Malines) ; méd. br., M. Hocedez.

Wyandottes. Méd. arg., M. Ad. de la Serre ; méd. br., M. A. de la Serre, Ch. Huet ; ment. honor., M. Arthur Minet. — Langshan. Méd. arg., M. André Lemaire. — Orpington. Méd. arg., MM. Ch. Huet, H. Cousin ; méd. br., M. F. d'Hespel ; ment. honor., MM. Ch. Huet, Albert Lorimeis, A. Lemaire.

Autres races. Méd. arg., M. L. Hocedez (Padoue) ; méd. arg., M. André Lemaire (Brahma) ; méd. arg., M. Henri Mortier (Cochin) ; méd. br., MM. Le Vaillant, de Jollain (Brahma) ; méd br., MM. H. Mortier (Brahma), Cochin (Frises). — Méd. br., M. Le Vaillant (Hollandais) ; ment. honor., M. Hocedez (Poitevin) ; ment. honor., M. H. Mortier (Dorking) ; ment. honor., M. H. Mortier (Cochin-Malais).

Combattants du Nord. Méd. arg., M. Blondel (Bruges, coq-poule). — Combattants, autres races : méd. arg., M. Ed. Blondel (Anglaises) ; méd. br., M. V. Delattre (Bruges) ; méd. br., M. Ed. Blondel (Old English) ; méd. br., M. H. Mortier (Malais).

Races naines : méd. arg., M. André Lemaire (combattants, ligres) ; méd. br., M. Ed. Blondel, M. André Lemaire (Combattants) (Barbus d'Anvers).

Autres volailles

Pintades : méd. arg., M. Alain Scheuw ; méd. br., M. Ch. Huet.

Oies. Canards : méd. arg., M. Ch. Merlin (Oies de Guinée). — M. F. d'Hespel (Can. Bourbourg). — M. Ch. Merlin (Can. Pékin) ; M. Ch. Merlin (Couveuse indiens) ; méd. br., M. L. Hocedez (Can. Suède) ; M. Ch. Huet (Can. de Pékin) ; M. F. d'Hespel (Can. Jemmapois) M. André Lamand (Can. Barbarie).

Lapins

Méd. arg. ; méd. br., m. hon. : M. Ch. Huet (Normands, mâles, femelles). — Méd. arg., br. : M. J. Lamy (argentés de Champagne, mâles, femelles). — Méd. br. : M. P. Mourmant (arg. de Champagne, mâles) ; M. H. Guérin (arg. Ch., femelles) ; M. Cl. Bernard (id.). — Méd. arg., br., ment. hon. : M. P. Vandame (Japonais, m. et fem.). — Méd. br., et arg., M. Ch. Deschryvère (Russes, m. et fem.). — Méd. br., M. Louis Bonhemme (Russes, femelles).

Diverses variétés de lapins mâles. — Méd. arg. : MM. Ch. Merlin, H. Bléville, H. Guérin, H. Hellin, V. Duburcq, P. Vandame. — Méd. br. : MM. H. Bléville, H. Guérin, P. Mourmant, Ch. Merlin, V. Duburcq, P. Vandame. — Ment. hon. : MM. Ch. Deschryvère, H. Hellin.

Diverses variétés de lapins femelles. — Méd. arg. : MM. Prieur, H. Guérin, Ch. Deschryvère, Ch. Merlin, H. Hellin, P. Vandame. — Méd. br. : MM. Ch. Merlin, H. Bléville, H. Guérin, H. Hellin, P. Vandame, Ch. Deschryvère.

Cobayes. — Méd. arg. et br. : M. Danchin. — Méd. br. : M. Eug. Prieur.

Pigeons

Carneaux. — Méd. arg. : M. Bernard Blanquart. — Méd. br. : MM. Bernard Blanquart, R. de Bœve, Laurent Desmons. — Ment. hon. : MM. R de Bœve, Laurent Desmons.

Autres races de fermes. — Méd. arg. et br. : M. R. de Bœve.

Voyageurs bleus. — Méd. arg. : M. J. Danchin. — Méd. br. : M. R. de Bœve.

Voyageurs écaillés. — Méd. arg., br. et ment. hon. : M. R. de Bœve.

Voyageurs rouges. — Méd. arg. : M. R. de Bœve. — Méd. br. : M. Bernard Blanquart.

Autres. — Méd. arg. : M. R. de Bœve. — Méd. br. : MM. Bernard Blanquart, de Bœve. — Ment. hon. : M. Bernard Blanquart.

Romains. — Méd. arg., br. et ment. hon. : M. R. de Bœve.

Boulants. — Méd. arg. : M. R. de Bœve.

Polonais. — Méd. arg. et br. : M. R. de Bœve.

Capucins. — Méd. arg. : M. R. de Bœve. — Ment. hon. : M. André Lemaire.

Bouvreuils, pies, cravetés. — Méd. arg. : M. J. Danchin. — Méd. arg. et br. : M. de Bœve. — Méd. br. : M. Alf. Bury.

Races statiques. — Méd. arg. : M. Alb. Danchin. — Méd. br. : MM. J. Danchin, R. de Bœve.

Autres races. — Méd. arg. : MM. J. Danchin, de Bœve, A. Lemaire. — Méd. br. : M. R. de Bœve.

Gazette du Nord

Demain, samedi, Mgr l'Archevêque de Carthage conférera l'ordre de la prêtrise, en son église cathédrale, au R. P. **André Trécu**, de l'ordre des Pères Blancs, ancien élève du Collège Saint-Jean, de Douai, fils de M. Trécu-Proyart, brasseur à **DOUAI**.

Les prémices solennelles auront lieu le lundi 8 juillet, en l'église Saint-Pierre de Douai.

On nous annonce la mort :

A **LOOS**, de M. **Henri Crépin**, pieusement décédé jeudi, à l'âge de soixante ans.

Le défunt était le père de M. l'abbé Crépin, professeur à l'Institution Notre-Dame des Anges, de Saint-Amand.

Chrétien modèle, ardent et fervent propagateur de la bonne presse, M. Crépin sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles seront célébrées lundi, en l'église Notre-Dame de Grâce.

A **BAILLEUL**, de M. **Emile Desmons-Gaymay**, rentier, enlevé prématurément à l'affection des siens à l'âge de 52 ans, M. Desmons qui jouissait d'une grande popularité, était très estimé de ses concitoyens.

Il était le beau-frère du regretté M. Gaymay, curé de Fives, et de M. Gaymay-Fagoo, conseiller municipal.

A **LA MOTTE-AU-BOIS**, de M. **Hippolyte Carlier**, pieusement décédé à l'âge de 71 ans, après une vie toute de travail et d'honneur, entouré de l'estime de tous ses concitoyens. Le défunt était le père de notre zélé correspondant de Dunkerque, M. François Carlier.

Mardi, à dix heures, ont eu lieu, dans la chapelle de l'Orphelinat d'Anteuil, les funérailles de **M. l'abbé Alfred Vandeuvre**, aumônier de l'Œuvre, qui, pendant douze années, y a consacré son zèle et son dévouement.

Les larmes qui jaillissaient des yeux des nombreux assistants : compagnons de travail, orphelins et amis accourus rendre un dernier hommage au défunt et prier pour lui, attestaient plus éloquemment qu'aucun discours la haute estime et la profonde affection dont il était entouré.

Le deuil était conduit par M. Eugène Dambrosse, son beau-frère, président du Cercle Saint-Louis (Wazemmes), à Lille.

Après la cérémonie, le corps a été transporté à Calais, pour être inhumé dans le caveau de famille.

Un obit sera célébré à Lille la semaine prochaine pour le repos de son âme.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

FEUILLETON 11

LES IDÉES du professeur Furst

Il fut convenu que nous commencerions le soir même, après le dîner ; et comme huit heures sonnaient, je vis pour la seconde fois M. Furst pénétrer dans notre parloir si malheureusement transplanté de province à Paris : mon professeur venait me donner ma première leçon.

Nous nous installâmes près de la fenêtre ouverte, à cause de la chaleur ; à la même table ma tante et Laurence travaillaient aussi ; M. Furst commença par une sorte d'examen général qui ne fut pas brillant, je dois l'avouer... Le pauvre garçon parut quelque peu découragé ; moi, je ne l'étais pas... Qu'est-ce que cela me faisait, ce brevet ? Est-ce que j'avais la gravité, le sérieux nécessaires pour enseigner ? Il fallait être ma tante lui, pour s'entêter à une aussi ingrate besogne !... M. Furst se remit vite.

— Allons ! Travaillons ! Car nous avons à faire !

Oh oui !... Il commença à m'expliquer bien clairement les mystères du spectroscope et l'analyse des raies du sodium, de l'hydrogène et du carbone... j'essayai de m'y intéresser... Hélas ! j'ai la tête si légère !... Une cervelle de bergerouette ! Les idées sérieuses n'y peuvent entrer ! Pendant qu'il me parlait physique, astronomie, et autres sciences barbares, mon attention capricieuse se posait sur tous les objets, étudiait un effet de la lumière sur les cheveux blonds de ma cousine, ou l'ombre grimaçante du profil de ma tante sur le mur, ou le joli modelé, la couleur délicate de l'oreille de Laurence penchée sur son ouvrage... Charmante, cette oreille, mignonne et rose comme la conque d'une coquille, avec cette petite mèche frisée qui l'enroulait d'un fil d'or... J'avais pris mon crayon, et, sans y penser, je commençais à dessiner cela... puis son nez aux narines mobiles, ses lèvres d'une courbe gracieuse, son sourcil arqué, ses longs cils baissés... La lourde masse de cheveux tordue en chignon grec au-dessus de son cou délicat...

— C'est ainsi que vous m'écoutez ! dit tout à coup M. Furst, en m'arrachant la feuille des mains... d'un air de grande colère.

— Je vous ai très bien entendu, Monsieur, rendez-moi mon dessin.

— Puisque vous m'avez entendu, répétez ce que je vous ai dit !... Quelle est la caractéristique du spectre de l'oxygène ?...

Je restai muette, honteuse, sous le regard irrité de ma tante... M. Furst roula soigneusement la feuille et la mit dans sa poche, tout en disant d'un ton plus doux :

— Veuillez être attentive : je recommence.

Cette fois, je fus attentive, en effet... Il refit son explication avec une complaisance qui me toucha ; nous employâmes une heure à préparer mes devoirs pour le cours du lendemain, et cette heure passa vite. Laurence, de temps à autre, levait les yeux, pesait son travail pour mieux écouter... et cette attention aux choses sérieuses, si nouvelle chez elle, me surprit d'abord... puis m'agaça... Il me sembla voir là une sorte de flatterie, de coquetterie peut-être... qui me gâta le plaisir que j'avais à travailler avec un professeur aussi indulgent. Notre grande horloge sonna neuf heures, et M. Furst ferma son livre à ce moment, pour indiquer que la leçon était finie.

— Eh bien, interrogea ma tante, pensez-vous qu'elle réussira ?...

— Certainement ! dit-il du ton le plus indécis ; en travaillant, nous arriverons... Et, ce soir, Mlle Léo a été très sage...

Il parlait de moi comme d'une enfant, et m'encourageait d'un sourire... C'était réellement exaspérant... C'est affreux de paraître si jeune à dix-sept ans !... Cette grande mince de Laurence avait l'air d'être ma grand'mère !

— C'est que, voyez-vous, reprit ma tante, elle a les idées les plus bizarres ; elle voudrait passer sa vie à barbouiller des évantails, ou des toiles, comme si c'était un métier de gens sérieux et honorables ! Moi, je m'y oppose... Et j'espère, Monsieur, que vous userez de votre autorité sur elle pour lui ôter ces projets insensés... Elle me ferait beaucoup de peine, si elle n'obtient pas son brevet.

Tante lea voulait me prendre par le cœur... elle dit ceci d'un ton pénétré, qui m'eût touché très fort si je ne l'eusse connue intimement.

— Oh ! dit M. Furst, j'espère que mon élève travaillera de son mieux ; elle ne voudra pas me laisser venir ici pour rien ?

C'était vrai, cela ; l'idée qu'il consacrait une partie de son temps à l'ingrat labeur d'inculquer les sciences naturelles, mathématiques et grammaticales à une cervelle aussi peu apte que la mienne à retenir tout cela, m'émut... Certes, il eût préféré se reposer... jouir un peu de la fraîcheur du soir, au lieu de s'enfermer dans notre chambre étouffante, sous la lumière échauffante de la lampe, entre mes deux parentes travaillant sans dire un mot, et moi, une misérable petite ignorante... Je promis, dans un élan de gratitude sincère, d'être très sérieuse...

Comme il partait, l'idée qu'il emportait mon dessin me revint tout à coup.

— Rendez-moi donc ce croquis ! lui dis-je.

Mais lui me jeta un regard de colère, s'empressa de faire à ma tante un compliment d'adieu, et sortit précipitamment. Je songeai ensuite que si j'eusse dessiné le portrait de ma tante, il ne l'eût pas confisqué de cette manière... Et, tout en me sentant très malheureuse, j'essayai de m'habituer à l'idée qu'il épouserait bientôt Laurence, et qu'ils seraient très heureux, absolument comme dans les contes de fées !... Ma tante, qui autrefois, eût trouvé M. Furst indigne de sa fille, l'accepterait, à présent qu'elle était ruinée, — et que, lui, avait le titre de secrétaire d'un académicien... Allons ! tout était pour le mieux !... Ma pauvre Laurence, une excellente fille, ferait un bon mariage — ma tante serait satisfaite... tout était pour le mieux... ce qui ne m'empêcha pas de pleurer sans bien savoir au juste la cause de ce grand chagrin... sans même chercher à la connaître, cette cause mystérieuse !...

M. Furst revint chaque soir ; peu à peu, ma tante et Laurence s'habituèrent à lui. Laurence surtout ; car nous mentions une vie si calme, si retirée, que cette visite quotidienne était devenue une distraction. Je travaillais de tout mon pouvoir ; j'avais résolu de ne plus être une enfant à ses yeux ; je voulais qu'il me prît pour une personne raisonnable ; car, enfin, j'avais dix-sept ans, moi, et il semblait, à l'entendre parler, à voir ses manières simples et affectueuses, que je n'avais pas encore l'âge de raison.

Après la leçon, nous allions quelquefois finir la soirée assis sur un banc du parc voisin. Ma tante parlait par monosyllabes, ma cousine émettait les phrases vides de sens ; M. Furst et moi nous causions... et je me dédommageais là des heures de travail... Nous parlions de mille choses ; j'aiguisais ma verve maligne à lui peindre en charge mes professeurs du cours et nos voisins, à lui raconter les menus incidents de notre existence ; j'imitais la voix, l'accent et les gestes de mes modèles... Il riait comme un enfant ; ma cousine aussi, jusqu'à ce que ma tante m'imposât silence du ton le plus revêche.

Ces heures étaient délicieuses... Dans l'ombre envahissante du soir, les buissons prenaient des formes indécises ; les statues de marbre pâlissaient, devenaient incertaines comme des ombres ; les promeneurs se faisaient plus rares ; parfois, dans la nuit, un éclat de rire, une exclamation, un bout de chanson fredonnée à voix basse nous arrivaient, avec le bruit éloigné des timbres de tramways... certains soirs, un rayon de lune glissait doucement sur la pièce d'eau, parmi les longues plantes aquatiques aux courroies luisantes... des promeneurs s'enfonçaient sous les avenues sombres, et, je me taisais, alors, heureuse d'être là, ne rêvant pas d'autre bonheur que de rester ainsi, toujours, dans l'ombre de cette soirée tiède, à penser à des choses vagues... Quelque remarque sévère de ma cousine rompait le charme ; ma tante donnait le signal du départ et, en rentrant à la maison, en voyant Laurence joyeuse comme si, elle aussi, elle eût eu quelque secret intime, une tristesse inconcevable me reprenait.

La veille du jour de l'examen, M. Furst me fit compliment de l'intérêt que j'avais mise à mon travail depuis deux mois. Il espérait fermement que je serait reçue...

— Ayez bon courage ! me dit-il d'une voix affectueuse, en me serrant la main, vous devez réussir.

— Tant mieux ! fit ma tante d'un ton significatif.

— Je voulais, continua-t-il, vous annoncer qu'il m'est arrivé aujourd'hui une bonne fortune : j'ai reçu ma nomination au collège X... comme professeur de chimie.

Oh !... que j'en suis heureuse ! dis-je avec un élan sincère... oubliant du coup, mes inquiétudes personnelles...

Ma tante félicita M. Furst ; en femme pratique, elle s'informa du traitement de cette situation... Laurence écoutait, les yeux baissés, très attentive, néanmoins... Et subitement, en les voyant, lui très fier de sa nomination, elle ne pensant pas un mot de ses paroles, l'eut l'intuition qu'il n'attendait que cela pour se déclarer et demander sa main à ma tante...

(A. Seivre)

CHOCOLAT D'ARCHERBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabr. p. PP. Trappistes, d'Algueberbelle (Drôme)

Dépôt : J. Giraud, 71, rue Nationale, Lille